

Ecrit par Echo du Mardi le 25 août 2020

Elections sénatoriales : dépôt des candidatures du 7 au 11 septembre



Dans le cadre des prochaines élections sénatoriales, la <u>Préfecture de Vaucluse</u> vient de dévoiler les modalités ainsi que les dates du dépôt des candidatures.

Les déclarations de candidature seront reçues du lundi 7 septembre au vendredi 11 septembre prochain, à la préfecture de Vaucluse, 2 avenue de la Folie à Avignon de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h, jusqu'à 18h le vendredi.

A noter que le dépôt des candidatures se fait sur rendez-vous, en adressant un message à l'adresse suivante : <u>pref-elections-senatoriales@vaucluse.gouv.fr</u>.

La préfecture indique qu'aucune candidature ne sera acceptée en dehors de ces délais et qu'aucun autre mode de déclaration de candidature, notamment par voie postale, par télécopie ou par messagerie électronique n'est admis.

La déclaration de candidature est déposée par tout candidat, remplaçant d'un candidat ou mandataire désigné à cette fin par eux. Dans le cas où une déclaration collective est déposée par un mandataire, elle doit être signée par tous les candidats.



Ecrit par Echo du Mardi le 25 août 2020

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Les listes doivent comporter à peine d'irrecevabilité, deux candidats de plus que de sièges à pourvoir.

Les imprimés CERFA, les modèles de mandat, le mémento du candidat et toutes les informations utiles sont disponibles en ligne sur le site internet de la préfecture à cette adresse : http://www.vaucluse.gouv.fr/elections-senatoriales-2020-r3802.html

Pour rappel, les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 27 septembre prochain.